

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Goodwill	R0010	
Frais d'acquisition différés	R0020	
Immobilisations incorporelles	R0030	-
Actifs d'impôts différés	R0040	-
Excédent du régime de retraite	R0050	-
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	7 678
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	379 341 396
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	-
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	3 721 116
Actions	R0100	-
Actions – cotées	R0110	-
Actions – non cotées	R0120	-
Obligations	R0130	139 330 148
Obligations d'État	R0140	28 645 876
Obligations d'entreprise	R0150	110 684 272
Titres structurés	R0160	-
Titres garantis	R0170	-
Organismes de placement collectif	R0180	228 309 647
Produits dérivés	R0190	-
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	7 415 724
Autres investissements	R0210	564 760
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	-
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	-
Avances sur police	R0240	-
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	-
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	-
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	25 243 124
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	15 105 942
Non-vie hors santé	R0290	-
Santé similaire à la non-vie	R0300	15 105 942
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	10 137 182
Santé similaire à la vie	R0320	719 632
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	9 417 550
Vie UC et indexés	R0340	-
Dépôts auprès des cédantes	R0350	-
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	6 564 374
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	12 787
Autres créances (hors assurance)	R0380	348 216
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	-
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	3 356 937
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	145 796
Total de l'actif	R0500	415 020 307

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
Passifs		C0010
Provisions techniques non-vie	R0510	29 647 723
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	-
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	-
Meilleure estimation	R0540	-
Marge de risque	R0550	-
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	29 647 723
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	-
Meilleure estimation	R0580	27 149 602
Marge de risque	R0590	2 498 121
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	51 916 763
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	603 571
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	-
Meilleure estimation	R0630	568 526
Marge de risque	R0640	35 045
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	51 313 192
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	-
Meilleure estimation	R0670	48 333 790
Marge de risque	R0680	2 979 402
Provisions techniques UC et indexés	R0690	-
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	-
Meilleure estimation	R0710	-
Marge de risque	R0720	-
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	-
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	192 789
Provisions pour retraite	R0760	1 526 204
Dépôts des réassureurs	R0770	-
Passifs d'impôts différés	R0780	-
Produits dérivés	R0790	-
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	-
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	-
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	4 223 144
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	7 391 856
Autres dettes (hors assurance)	R0840	12 582 135
Passifs subordonnés	R0850	-
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	-
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	-
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	278 341
Total du passif	R0900	107 758 954
Excédent d'actif sur passif	R1000	307 261 353

Annexe I
S.05.01.02
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie		Total	
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie		Réassurance vie
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270		C0280
Primes émises										
Brut	R1410	3 670 544		6 286 934					9 957 477	
Part des réassureurs	R1420	475 145		4 937 893					5 413 038	
Net	R1500	3 195 398		1 349 041					4 544 439	
Primes acquises										
Brut	R1510	3 670 544		6 286 934					9 957 477	
Part des réassureurs	R1520	475 145		4 937 893					5 413 038	
Net	R1600	3 195 398		1 349 041					4 544 439	
Charge des sinistres										
Brut	R1610	2 794 838		4 932 672					7 727 510	
Part des réassureurs	R1620	994 427		3 639 901					4 634 328	
Net	R1700	1 800 410		1 292 772					3 093 182	
Dépenses engagées	R1900	224 398		503 728					728 126	
Balance - Autres dépenses techniques / revenus	R2510								292 202	
Total des dépenses	R2600								1 020 328	
Montant total des rachats	R2700	1 167 265		0					1 167 265	

Annexe I

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte		Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)		
		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties				Contrats avec options ou garanties						
	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010															
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020															
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																
Meilleure estimation																
Meilleure estimation brute	R0030	47 761 396				572 394	0			48 333 790				568 526		568 526
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	8 290 469				1 127 080	0			9 417 550				719 632		719 632
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite – total	R0090	39 470 927				-554 687	0			38 916 240				-151 106		-151 106
Marge de risque	R0100	2 944 118				35 284				2 979 402				35 045		35 045
Provisions techniques – Total	R0200	50 783 264				529 927				51 313 192				603 571		603 571

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050						
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060	-2 914 182	-1 062 679				
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-486 133	-4 227				
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-2 428 050	-1 058 452				
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160	10 588 774	20 537 690				
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	664 014	14 932 287				
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	9 924 759	5 605 402				
Total meilleure estimation – brut	R0260	7 674 591	19 475 010				
Total meilleure estimation – net	R0270	7 496 710	4 546 950				
Marge de risque	R0280	1 554 983	943 138				
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320	9 229 574	20 418 148				
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	177 882	14 928 060				
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	9 051 693	5 490 088				

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050						
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140						
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150						
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240						
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250						
Total meilleure estimation – brut	R0260						
Total meilleure estimation – net	R0270						
Marge de risque	R0280						
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320						
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330						
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340						

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie
		Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	
		C0140	C0150	C0160	C0170	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060					-3 976 862
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140					-490 360
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150					-3 486 502
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160					31 126 463
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240					15 596 302
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250					15 530 162
Total meilleure estimation – brut	R0260					27 149 602
Total meilleure estimation – net	R0270					12 043 660
Marge de risque	R0280					2 498 121
Provisions techniques – Total						
Provisions techniques – Total	R0320					29 647 723
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330					15 105 942
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340					14 541 781

Annexe I
S.19.01.21
Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1 - Année d'accident
Monnaie	Z0030	Total/NA
Conversions monétaires	Z0040	2 - Monnaie de déclaration

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											80 972
N-9	R0160										0	
N-8	R0170									0		
N-7	R0180								0			
N-6	R0190							0				
N-5	R0200						0					
N-4	R0210					10 760						
N-3	R0220				41 648							
N-2	R0230			448 675								
N-1	R0240		10 307 973									
N	R0250	88 924 468										

	Pour l'année en cours
	C0170
R0100	80 972
R0160	0
R0170	0
R0180	0
R0190	0
R0200	0
R0210	10 760
R0220	41 648
R0230	448 675
R0240	10 307 973
R0250	88 924 468
Total	R0260 99 814 495

Somme des années (cumulés)
C0180
226 758 698
83 351 758
79 762 042
71 248 386
70 113 095
62 536 841
75 510 596
90 701 853
92 888 223
106 675 519
88 924 468
1 048 471 478

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											967 221
N-9	R0160										51 583	
N-8	R0170									59 630		
N-7	R0180								0			
N-6	R0190							0				
N-5	R0200						0					
N-4	R0210					0						
N-3	R0220				12 006							
N-2	R0230			572 375								
N-1	R0240		7 807 221									
N	R0250	25 585 471										

	Fin d'année (données actualisées)
	C0360
R0100	957 335
R0160	51 055
R0170	59 020
R0180	0
R0190	0
R0200	0
R0210	0
R0220	11 055
R0230	466 307
R0240	6 268 665
R0250	22 791 113
Total	R0260 30 604 550

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	5 329 307	5 329 307			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	301 932 046	301 932 046			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	307 261 353	307 261 353			0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et callables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	307 261 353	307 261 353			0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	307 261 353	307 261 353			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	307 261 353	307 261 353			0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	307 261 353	307 261 353			
Capital de solvabilité requis	R0580	61 521 505				
Minimum de capital requis	R0600	15 380 376				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	499%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1998%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	307 261 353
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	5 329 307
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	301 932 046
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	-24 146 279
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	-3 976 862
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	-28 123 141

Annexe I
S.25.01.21

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

Article 112	Z0010	2-Déclaration normale
-------------	-----------------------	-----------------------

		Capital de solvabilité requis brut	USP	Simplifications
		C0110	C0090	C0100
Risque de marché	R0010	43 076 926	XXXXXX	XXXXXX
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	3 417 319	XXXXXX	XXXXXX
Risque de souscription en vie	R0030	2 315 110		
Risque de souscription en santé	R0040	25 727 603		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-17 179 603	XXXXXX	XXXXXX
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0	XXXXXX	XXXXXX
Capital de solvabilité requis de base	R0100	57 357 356	XXXXXX	XXXXXX

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	4 164 148
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	61 521 505
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
dont exigences de capital supplémentaire déjà définies - Article 37 (1) Type a	R0211	0
dont exigences de capital supplémentaire déjà définies - Article 37 (1) Type b	R0212	0
dont exigences de capital supplémentaire déjà définies - Article 37 (1) Type c	R0213	0
dont exigences de capital supplémentaire déjà définies - Article 37 (1) Type d	R0214	0
Capital de solvabilité requis	R0220	61 521 505
Autres informations sur le SCR		XXXXXX
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement économique	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Approche concernant le taux d'imposition		C0109
Approche basée sur le taux d'imposition moyen	R0590	1

		LAC DT
		C0130
LAC DT	R0640	
LAC DT justifiée par la reprise de passifs d'impôts différés	R0650	
LAC DT justifiée au regard de probables bénéfices économiques imposables futurs	R0660	
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercice en cours	R0670	
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercices futurs	R0680	
LAC DT maximale	R0690	

Annexe I

S.28.02.01

Minimum de capital requis – Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie	R0010	Activités en non-vie	Activités en vie	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR _(NL,NL)	Résultat MCR _(NL,NL)				
		C0010	C0020				
		6 464 333	0				
				Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
				C0030	C0040	C0050	C0060
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	7 496 710	111 941 177	0	0		
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y	R0030	4 546 950	3 001 201	0	0		
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y	R0040						
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle	R0050						
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y	R0060						
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y	R0070						
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance	R0080						
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y	R0090						
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100						
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110						
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120						
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y	R0130						
Réassurance santé non proportionnelle	R0140						
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150						
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160						
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170						

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie	R0200	Activités en non-vie	Activités en vie	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR _(L,NL)	Résultat MCR _(L,L)				
		C0070	C0080				
		0	807 866				
				Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
				C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	0		22 268 404			
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220	0		17 202 523			
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0		0			
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0		0			
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		0			1 254 951 468	

Annexe I**S.28.02.01****Minimum de capital requis – Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie****Calcul du MCR global**

		C0130
MCR linéaire	R0300	7 272 199
Capital de solvabilité requis	R0310	61 521 505
Plafond du MCR	R0320	27 684 677
Plancher du MCR	R0330	15 380 376
MCR combiné	R0340	15 380 376
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	4 000 000
Minimum de capital requis	R0400	15 380 376

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	6 464 333	807 866
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	54 687 105	6 834 400
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	24 609 197	3 075 480
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	13 671 776	1 708 600
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	13 671 776	1 708 600
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	2 700 000	4 000 000
Montant notionnel du MCR	R0560	13 671 776	4 000 000